

à grand tirage et à direction ecclésiastique, nous allons le faire paraître, nous, sans peur, afin que les esprits soient renseignés.

Nous avons entendu, depuis quelques jours, faire bon marché des dépêches qui accumulent sur les persécuteurs et sur les dénonciateurs de Dreyfus des preuves irréfutables de passion incontrôlable, de préjugés enracinés, de perversion d'esprit et d'opinions incarnées qui résistent à la preuve la plus éclatante.

On dit : Ce sont des dépêches anglaises ! Mais niera-t-on que les Anglais, je veux dire le génie britannique, ne soit plus apte à la compréhension des lois criminelles que le génie latin ?

N'y a-t-il pas lieu de s'attendre de la part d'hommes initiés à cette splendide méthode expérimentale qui est le fondement de la procédure criminelle anglaise, à une appréciation essentiellement plus rigoureuse et plus exacte de ce qui est prouvé et de ce qui ne l'est pas, que de la lecture des articles du *Petit Journal* qui représente dans sa quintessence cet esprit bimblotier, papotier, cancanier qui est celui du Français aux prises avec des faits que jamais on ne veut regarder en face, mais sur lesquels on ergote, qu'on retourne jusqu'à ce qu'ils soient perdus de vue dans des considérations d'ordre secondaire.

Plût au ciel que cette triste affaire Dreyfus fût restée sur son propre terrain, sur le terrain des faits !

Vous avez lu Dickens, n'est-ce pas ; vous connaissez *Hard Times* et vous n'ignorez pas ce passage où M. Gradgrind dit :

“ Ce qu'il me faut, ce sont des faits. N'enseignez à ces filles et à ces garçons que des faits ; on n'a besoin que de faits dans la vie. Ne plantez rien autre chose en eux ; déracinez en eux toute autre chose. Vous ne pouvez former l'es-

prit d'un animal raisonnable qu'avec des faits. Aucune autre chose ne pourra leur être utile. C'est le principe d'après lequel j'élève mes propres enfants, et c'est là le principe d'après lequel je veux que les enfants soient élevés. Attachez-vous aux faits, monsieur ! ”

Voilà le fond du caractère anglais, jugé par un Anglais. Le type est peut être un peu chargé, mais la note est vraie.

C'est avec cet instinct qu'il faut juger Dreyfus, c'est le fait qu'il nous faut.

Tant qu'on n'aura pas dégagé le fait, on ne nous fera pas croire à la culpabilité.

En somme, ne l'oublions pas, toute l'affaire, avec autant de grand A que l'on voudra, roule sur le bordereau, ce fameux mot qui, maintenant, a fait le tour du monde.

Dreyfus a-t-il écrit le bordereau ?

*That is the question !*

Tout le reste est de la fantasmagorie, de la floriture.

Le journal français *Le Temps*, qui a compté et qui compte encore dans ses rangs des esprits distingués, imbus du positivisme anglais, façonnés au froid raisonnement par des maîtres comme John Lemoine, a compris que le bordereau était l'orbite dans lequel devait tourner l'affaire et son correspondant de Rennes, dans une page flamboyante écrite avec la fièvre de la Chambre des Assises, nous montre Dreyfus sous les yeux d'une salle pleine, face à face avec le bordereau et soliloquant comme Hamlet quand il tient le crâne de Yorick.

Voici ce morceau de haut reportage :

“ Emu Dreyfus l'a été aussi quand le petit sergent lui a apporté, montré, mis sous les yeux le bordereau, enfermé, comme relié dans un double carton—assez semblable de loin à ces cartes des restaurants d'autrefois, à tarifs parallèles — et lorsqu'il a jeté les yeux sur ce papier, main-